

AVIS DE COURSE
Régate 6 heures de Lérans
Du 28 juillet 2018
Club de Voile des Rives de Lérans
CVRL
Grade : 5C

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV)
- 1.2 Les règlements fédéraux.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à :

- 2.1 Tous les bateaux en intersérie dériveurs, catamarans, quillards de sport, MiniJ, habitables et Optimists
- 2.2 Les bateaux admissibles peuvent se pré inscrire sur le lien suivant : <https://goo.gl/forms/10qxLAln3hbdHGRh2> avant le 25 juillet 2018
- 2.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - 2.3.1 Leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - 2.3.2 Ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - 2.3.3 Une autorisation parentale pour les mineurs
 - 2.3.4 Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - 2.3.5 Le certificat de jauge ou de conformité

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : inscription gratuite

4. PROGRAMME

- 4.1 Confirmation d'inscription : Samedi 28 juillet de 9h30 à 10h30 pour les toutes les séries
- 4.2 Jours de course :

Date	Heure du départ	Classe(s)
28/07/2018	11h	INC, IND, OSIR
28/07/2018	11h15	INQ, MIJI
28/07/2018	11h30	OBIC, OPTI
28/07/2018	17h	Fermeture de la ligne
28/07/2018	19h00	Proclamation des résultats, Remise des prix

4.3 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées selon la Prescription Fédérale

5. LES PARCOURS

5.1 Les parcours seront de type côtier

5.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

6. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les séries, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

7. CLASSEMENT

Le système de calcul en temps compensé : Temps sur distance

8. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

9. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : lots et coupes

10. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Un repas est organisé le samedi soir 28 juillet pour 15€ par personne. Merci de vous presser d'inscrire avant le 25 juillet 2018 à l'adresse suivante : secretaire@cvrl.fr ou à l'aide du formulaire (lien internet plus haut) ; une feuille sera également disponible au bureau du club la semaine qui précède l'évènement.

Le paiement du repas se fera lors de l'inscription.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Jonathan Commissaire

president@cvrl.fr

tel : 06 83 01 32 52 ou

Gaetan Mieulet

secretaire@cvrl.fr

tel : 06 46 27 14 15

Pour le logement :

Camping La régates

contact@campinglaregate.com

tel : 05 61 03 09 17 –

06 08 48 08 63

Le Camping la régates étant notre partenaire, une réduction de 10% sera faite aux régatiers ainsi qu'à leurs accompagnants.